



Le Gouvernement sacrifie la recherche publique mais arrose le SER¹

Sauvons Le Climat

27 mai 2016

Un projet de décret a été présenté à la commission des finances de l'Assemblée Nationale, mercredi 18 mai, annulant 256 millions d'euros de crédits sur la mission « recherche et enseignement supérieur ». En particulier la réduction atteint 134 millions d'euros pour le CEA, le CNRS, l'INSERM, l'INRA, l'INRIA... correspondant à environ 15% des investissements de recherche. Cette réduction a, pour la première fois, conduit à une protestation unanime des Prix Nobel français parue dans « Le Monde ». Les allégations officielles selon lesquelles il existeraient des solutions sont tellement vagues qu'on ne peut y voir qu'une opération de communication à l'intention des chercheurs.

« Sauvons Le Climat » qui bénéficie et a bénéficié d'un large soutien de nombreux scientifiques est totalement solidaire de leur communauté. La recherche est essentielle au statut international de la France (7 prix Nobel scientifiques depuis 1997, 7 médailles Fields depuis 1994) et est un investissement capital pour le développement de l'innovation.

D'un autre côté, la CSPE (Contribution au Service Public de l'Electricité) est une taxe parafiscale payée par les consommateurs d'électricité, qui finance essentiellement la péréquation des tarifs sur l'ensemble du territoire et la politique de développement des énergies renouvelables intermittentes souhaitée par le Gouvernement au seul profit des propriétaires des installations productrices, sans influence positive sur notre indépendance énergétique non plus que sur nos émissions de CO₂. Cette taxe, qui atteint 7 milliards d'euros en 2016, augmente, essentiellement du fait de la croissance du soutien aux énergies renouvelables, de 10%, soit 700 millions d'euros par an. D'année en année l'alourdissement des sommes prélevées sur les consommateurs d'électricité au profit des propriétaires d'éoliennes et de panneaux photovoltaïques, entièrement importés, équivaut à 5 fois l'annulation de crédits imposée à nos principaux organismes de recherche publics. Est-ce bien la voie choisie par l'Etat pour moderniser notre pays ? Face au besoin urgent de solutions budgétaires dans une économie fortement dégradée, ne devrait-on pas transférer d'une manière ou d'une autre un cinquième des sommes consacrées à l'accroissement du nombre d'éoliennes et de centrales photovoltaïques pour maintenir à un niveau décent le financement de nos grands organismes de recherche ?

¹ Syndicat des Energies Renouvelables

